

**Compte-rendu de la Réunion du
Comité Syndical du 28 juin 2021**

Date de convocation :
22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 28 juin à 14h30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Rochefort-en-Yvelines en séance publique, sous la présidence de M Lambert Sylvain, Président.

Etaient présents : Sylvain Lambert, Maurice Chanclud, Sandrine Buisson et Caroline Poyart

Nombre de Conseillers
En exercice : 4
Présents : 4
Votants : 4

Secrétaire de séance : Caroline Poyart

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 8 avril 2021

Monsieur le président fait lecture du procès-verbal du 8 avril 2021 qui est approuvé à l'unanimité.

2. Académie de Versailles-convention de partenariat « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité » et tous documents relatifs à ce dossier qui concerne l'acquisition d'un pack vidéoprojecteur interactif pour l'école maternelle.

3. Photocopieur école élémentaire

Monsieur le Président informe que pour le remplacement du matériel, il a été étudié 3 possibilités :

- La reprise du copieur de la commune de Rochefort-en-Yvelines
- La location d'un nouveau copieur
- L'achat d'un nouveau copieur

Monsieur le Président explique que les deux dernières options ont été étudiées via la centrale d'achats de la Région dont la commune est adhérente. Il est proposé un copieur multifonctions Kyocera en location et à l'achat. Le coût des copies noir et blanc est de 0.0024 euro et de 0.024 euro pour la couleur.

Le coût du copieur à l'année en HT est de :

- 780 euros pour une location : 424.801 de loyer + 115.20 de copies noir et blanc + 240 euros de copies couleur
- 767.49 euros pour un achat (sur 4 ans) : 142.29 euros de prix de vente annuel + 115.20 de copies noir et blanc + 240 euros de copies couleur

Monsieur le Président explique que l'avantage de l'achat est la récupération par le FCTVA.

La commune étant adhérente, elle en ferait l'acquisition pour la revendre au SIE. Monsieur Chanclud s'oppose à ce procédé.

De ce fait, Monsieur Chanclud va chercher un moyen d'achat du matériel pour le même coût.

Monsieur Lambert attire l'attention sur le délai de livraison du matériel.

En parallèle, le secrétariat des renseigne pour l'adhésion du SIE à la centrale d'achat de la Région.

5. Informations et questions diverses

a) Frigidaire/micro-ondes Ecole Elémentaire

Monsieur le Président donne son accord pour l'achat dans la mesure où la facture peut être réglée par mandat administratif.

b) Visiophone Ecole élémentaire

Etant donné que le visiophone fonctionne, Madame Poyart demande si les enfants ayant des activités extérieures, pourront, l'année prochaine, sortir à partir de 17h45. Maliqua sera interrogée sur le sujet pour évaluer les conséquences.

c) Marché restauration scolaire

Il y a eu 7 retraits de dossier dont Yvelines Restauration qui a répondu qu'elle était dans l'incapacité de répondre aux exigences.

La date de clôture est le 30 juin.

Le comité consultatif cantine du 29 juin va évaluer le nombre de points pour chacune des questions afin de pouvoir faire l'évaluation de notation avant l'ouverture des plis.

d) Fibre école maternelle

La fibre est bien prévue pour l'école maternelle.

e) Ménage école maternelle

Monsieur Chanclud signale l'état de saleté de l'école qui sera à nettoyer durant les congés d'été. Il donne la liste des travaux à réaliser.

f) Bac sanitaire école maternelle

Monsieur Chanclud informe que le bac se trouvant dans les sanitaires en bas est à changer ; celui-ci n'est pas pratique et a des tâches qu'il est impossible d'enlever.

g) Evier cantine école maternelle

Monsieur Chanclud dit que l'évier de la cantine est trop petit pour le nettoyage des plats en inox fourni par le prestataire de la restauration scolaire. Madame Buisson dit que les plats peuvent être passés au lave-vaisselle après les avoir nettoyés avec du papier absorbant.

h) Peinture étage école maternelle

Un devis sera réalisé pour les peintures du dortoir et de la pièce attenante.

i) Ecole élémentaire

Madame Buisson informe qu'une fenêtre de l'école élémentaire ne s'ouvre/ferme plus correctement et qu'il convient de la remplacer. Un devis doit être réalisé.

Madame Buisson informe que le portail du côté de la classe de monsieur Saurel ne peut plus être utilisé. Un devis doit être réalisé.

Monsieur Lambert ajoute qu'il convient de nettoyer le puisard extérieur que ne « boit » plus.

l) Bâche du bac à sable de l'école maternelle

Monsieur Chanclud explique que la bâche du bac à sable n'est pas étanche et qu'il convient de la changer. Il s'occupe de trouver la bâche adéquate.

La séance est levée à 16h30.

